

COMMUNIQUE

Les entreprises du Bricolage promettaient des emplois et ça, et ça et ça...

Il y a 10 ans, les patrons du Bricolage avaient obtenu un décret pour remettre en cause le repos dominical. La FMB (La Fédération des Magasins de Bricolage et de l'aménagement de la maison) écrivait « ... **avec la volonté solide d'aboutir à un accord, l'enjeu pour la FMB étant d'apporter des contreparties sociales à l'ensemble des salariés couverts par le champ de la convention collective du bricolage et concernés par le travail le dimanche.** »

Des promesses étaient faites pour :

- limiter le nombre de magasins ouverts le dimanche. La présente liste, présentée partout, n'a jamais été respectée,
- favoriser l'emploi. Quel type d'emploi ?
- et autres...

Aujourd'hui, en Essonne, le BRICORAMA de St Germain-Les-Arpajon va bientôt fermer après les 13 autres en 2020 dont celui de Villejust.

Le groupe ADEO (LEROY MERLIN, BRICOMA, WELDOM...) a revendu ZODIO à ALINEA (ça reste dans la famille MULLIEZ).

Le Castorama de Montgeron va être transformé en BRICO DEPOT, comme celui de Ballainvillers en 2019. Encore une bonne occasion de faire des économies sur la masse salariale.

Comme l'indiquait la section COMMERCE de la FEC FO : « **Le groupe KINGFISHER poursuit sa restructuration en démantelant KINGFISHER France et rend autonomes les enseignes qui la composaient, CASTORAMA et BRICO DEPOT.** » dans leur communiqué « **CASTORAMA SORT LA BOITE A OUTILS ET DEGAINE L'OPERATION ENFUMAGE** ».

C'est encore vérifié, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Tout le monde n'est pas à plaindre :

- ✓ « **La seconde plus grosse fortune de Sarthe est détenue par Jean-Claude Bourrelier, - créateur - de l'enseigne Bricorama en 1975. L'entreprise a été rachetée par le groupement de distributeurs indépendants « Les Mousquetaires » au prix de 385 millions d'euros. Mais selon le classement du magazine Challenges, Jean-Claude Bourrelier et sa famille, situés au 410e rang du classement, possèdent une fortune de 305 millions d'euros en 2023.** » (source : www.ouest-france.fr),
- ✓ « **Gérard Mulliez : 51,76 milliards d'euros**
«**Ce montant est celui du patrimoine de l'ensemble de la vaste famille Mulliez dont les participations (...) ne se limitent pas au secteur de la distribution (Auchan, Leroy Merlin...)**», note Capital. » (source : www.cnews.fr),
- ✓ **Et nous ne pleurerons pas le sort des actionnaires de KINGFISHER.**

Par contre les salariés du secteur subissent le bricolage social de la FMB (accord du 11 avril 2023). Avec 4 coefficients de la convention collective en dessous du SMIC et aucun coefficient de cadre au-dessus du plafond mensuel de la Sécurité Sociale.

Evry-Courcouronnes, le 02 avril 2024

